

Compte rendu du conseil d'école du 22 mars 2016

Ecole élémentaire République

Année scolaire 2015/2016

Présents :

Représentants de la mairie :

Monsieur Franchi, adjoint au maire délégué à l'enseignement

Monsieur Teullé, directeur du service enseignement

Déléguée Départementale de l'Education Nationale :

Madame Godat

Invitée : Mme Février, bibliothécaire

Parents d'élèves :

- **Indépendants :** Mesdames Galibert, Galet, Laidet, Le, Chasseau, Fridrici, Treguer, Lapôtre et Monsieur Senac.
- **Peep :** Mesdames Szatkowski, Dechaux, Khelladi, Lévêque, Roggwiler

Enseignants :

Madame Siboun (Directrice), Mesdames Labas, Faisse, Platz, Rolland, Mecheri, Reynes, Rannou, Toubiana, Boisard, Mazurier et Messieurs Jacob, Bouchon, Fabre, Palfray, Poussot-Dajnak

Excusés :

Enseignants : Mesdames Domin, Pineau et Tamenasse et Monsieur Nau.

Parents : PEEP/ Mesdames Maurette, Fajerman et Allory.

Aspects fonctionnels

1) Fonctionnement de la BCD par Mme Février, la bibliothécaire

Madame Février est la nouvelle bibliothécaire, en poste depuis novembre 2015. Elle est bibliothécaire depuis huit ans.

La BCD fonctionne sur 3 temps principaux :

- Le temps scolaire : accueil des enfants par demi-classe tous les 15 jours
- Pause méridienne
- Vendredi après-midi : accueil de loisir : accueil créatif et ludique

La séance se décompose en trois temps :

- 1 lecture de la bibliothécaire
- 1 activité en rapport avec la lecture : environnement, relation de l'homme aux animaux
- 1 lecture documentaire : forêt tropicale, la nature d'un point de vue artistique
 - o CM1-CM2 : Claude Monet
 - o CE1-CE2 : cubisme, Pablo Picasso
 - o CP : Nicky de Saint Phalle

Les enfants peuvent faire une lecture libre s'ils le souhaitent pendant la récréation. 40 élèves maximum peuvent être accueillis à la récréation.

La bibliothécaire remet des relances aux élèves pour les emprunts non rendus. L'emprunt n'est plus possible au bout de 3 emprunts non rapportés. Elle constate que les relances sont fructueuses.

Les enfants empruntent beaucoup et sont demandeurs pour les lectures libres.

Les achats de mai/ juin seront réalisés en fonction des désirs des enfants et de ses projets.

2) Procédure concernant l'entrée en 6°

Les CM2 découvriront le collège en septembre prochain.

La procédure des dossiers d'entrée en 6^{ème} est informatisée et passe par l'application Affelnet avec des délais très rigoureux.

- 14 mars : distribution du volet 1
Rectification des données personnelles
- 1^{er} avril distribution du volet 2 : vœux d'affectation des parents ;
Sectorisation : les collèges de secteur sont Les Bouvets et Maréchal Leclerc, en fonction du domicile.
Ne pas hésiter à faire un deuxième vœu, sous réserve de places disponibles.

Pour les dérogations, il y a une liste de priorités : handicap, prise en charge médicale, boursier, fratrie, domicile ou lieu de travail proche, parcours scolaire particulier : section sportive (natation à Maréchal Leclerc), langues rares, CHAM-CHAD (sur lettre de motivation avec 2 ans de pratique de la danse pour les CHAD).

C'est la pré-commission qui statue et le directeur académique qui affecte.

Les décisions d'affectation seront notifiées par le collège d'affectation à partir du 9 juin.

En cas de demande de dérogation, ne pas hésiter à faire un courrier de motivation en rendant le volet 2. Possibilité de faire un recours (des places peuvent se libérer...).

3) Poursuite de scolarité

Les propositions seront données le 12 avril. Les parents auront 15 jours, (vacances décomptées) soit jusqu'au mardi 17 mai pour accepter ou refuser la proposition du conseil des maîtres.

Les décisions de poursuite de scolarité seront transmises le 18 mai.

Maintiens : Sur le document officiel existe encore la case « maintien ». Mme la Directrice rappelle que ces décisions font l'objet de réunions au cours desquelles les enseignants présentent la situation des élèves concernés. Au

terme de cette réflexion, si un maintien est proposé, c'est toujours parce que tous pensent qu'il sera bénéfique pour l'enfant.

On ne s'oppose pas à la décision finale des parents.

4) Remise des livrets aux parents

La remise des livrets aura lieu le 29 mars 2016. Les enseignants recevront les parents et la présence des enfants est vivement souhaitée.

Au troisième trimestre, les livrets seront remis aux élèves fin juin.

5) Questions des parents

Stationnement devant l'école :

Le problème de la circulation devant l'école est évoqué.

Constat

Nécessité de fluidifier la circulation, surtout quand les cars sont présents car il y a un problème de visibilité.

Solution proposée :

Créer une zone « dépose minute » à la place des stationnements.

M. Franchi propose une réunion avec les services de la voirie, la police, les pompiers et des parents d'élèves pour réfléchir ensemble à la faisabilité.

La visite du centre urbain de la vidéosurveillance de la ville de Puteaux a permis de voir qu'il y avait un dispositif très pointu s'agissant de la sécurité devant les écoles. Celui-ci prévoit la verbalisation au-delà de 10 minutes de stationnement en double file grâce au système de caméras.

Des panneaux de circulation sont placés à 150 m et devant l'école.

Mme la Directrice informe les membres du conseil qu'une réunion a eu lieu le 11 février avec la police nationale et municipale ainsi que les représentants des différents services municipaux et un IEN.

En raison du plan Vigipirate un dispositif est mis en place:

Des rondes et patrouilles quotidiennes - particulièrement au moment des entrées et sorties d'école.

Des patrouilles militaires aussi circulent dans la ville et autour des écoles.

Il est recommandé d'éviter les rassemblements et le stationnement anarchique.

Un contrôle à l'entrée de l'école en dehors des heures d'entrée et de sortie sera systématique et il nous est demandé d'alerter la police au moindre doute.

Il est prévu une réunion prochainement pour s'organiser et avoir les bons réflexes, et savoir comment aborder le sujet avec les enfants sans les inquiéter. (confinement...)

6) Pont de l'Ascension

Le Pont de l'Ascension 2016 est accordé les jeudi 5 mai et vendredi 6 mai.

Question à la Mairie concernant l'accueil de loisirs pour le vendredi 6 mai.

b) Aspects pédagogiques

- SRAN : Stage de Remise à Niveau. Au début de la mise en place 4 élèves en moyenne par classe pouvaient bénéficier de ces stages qui comportaient alors 3 sessions.

Actuellement, un nombre limité de places est accordé (3/école) et seulement 2 sessions ouvertes aux CM1 / CM2 sur proposition des enseignants : au printemps et en août.

Lieu : Ecoles République et Rotonde.

La session de printemps aura lieu à République du 18 au 22 avril sur 5 matinées, de 8h30 à 11h30.

Fin août, le SRAN aura lieu à l'école La Rotonde.

- **Projet d'école**

L'élaboration du nouveau projet d'école doit permettre de fédérer une réflexion au sein de l'équipe et s'articulera sur 3 axes :

- * Travailler sur le « vivre ensemble » et la conscience citoyenne.
- * L'environnement et le développement durable (en lien avec le projet éco-école – partenariat avec le Naturoscope) Rendre les enfants éco-citoyens.
- * Dynamiser l'apprentissage des langues et s'ouvrir à d'autres cultures et d'autres langues.

Avec la mise en place des nouveaux programmes dès la rentrée prochaine, les enseignants vont devoir refondre les progressions.
Renforcer la cohérence dans les apprentissages depuis le CE1 jusqu'au CM2.

Madame Siboun en profite pour alerter la municipalité sur le budget à prévoir en conséquence (rachat des manuels...).

- Intervention de Mme Galet qui adresse des remerciements à Mme la Directrice ainsi qu'aux représentants de la Municipalité, qui ont œuvré pour le maintien de la classe bilingue au collège Maréchal Leclerc en proposant l'apprentissage de l'allemand aux élèves de CM2.

Pérenniser la classe bilingue avec l'apprentissage de l'allemand dès l'école élémentaire est un souhait partagé par tous les parents d'élèves.

- **Journées handisport**

Dans le cadre de la semaine olympique, les 4 et 5 avril auront lieu les journées handisport. L'école aura besoin d'un véhicule pour aller chercher le matériel au Plessis Robinson et le rapporter.

Il n'y aura pas de récréation car tous les espaces seront occupés par les activités : ateliers basket fauteuil, athlétisme, escrime, torball, cecifoot... encadrés par des sportifs de haut niveau, en situation de handicap. Chaque classe participera à 3 ateliers au moins sur les deux jours, par demi-classes.

Information de M. Teullé : l'arrivée de la flamme olympique sera remise le jour du cross des CM2. La mairie va se joindre à cette manifestation organisée au départ par l'Education Nationale.

La flamme circule depuis septembre dans toutes les circonscriptions des Hauts de Seine. L'hymne olympique sera joué et les enfants chanteront la Marseillaise.

Le 7 avril, séance de cinéma pour les CM1 et CM2 : « De toutes nos forces » de Nils Tavernier.

- Le carnaval aura lieu le 31 mai.
Un défilé avec l'école maternelle aura peut-être lieu autour de l'école (en fonction de la situation à ce moment-là...).

Remerciements de Mme Siboun à la PEEP pour sa subvention.

L'école envisage de faire venir une Batucada (groupe de percussions brésiliennes) pour scander le carnaval.

- La kermesse aura lieu le mercredi 29 juin, exclusivement réservée aux enfants.
- Troisième conseil d'école : 9 juin.